VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 7 Septembre—Résidence double en bois et couverte en ardoises

Presque neuve 4 chambre de chaque côté, encoignure St Claude et Clouet—Propriété de choix dans le Troisième District— oli voisinage, chars électrique, églises, écoles, marches, etc, à proximité.

Succession de Margaret Scheffer, épouse décédée de John R. Williams.

No 45,363.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.—Louis A. Richards, Encanteur—Bureau, No 629 rue Commune—Le MARDI, 7 septembre 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre lui fait par l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, lequel dit ordre porte la date du 3 août 1897, approuvant et homologuant les procédures d'une assemblée de famille tenue pardevant George Montgomery Esq, notaire, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu aux enchères publiques, les propriétés suivantes à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Clouet, Montégut, Remparts et St Claude, désigné par la lettre "L" sur un plan et certificat d'arpentage fait par D. E. Seghers, voyer, le 26 septembre 1896 annexé à un acte passé pardevant R. P. Upton, notaire, le 2 octobre 1896. Ladite portion de terre forme l'encoignure des rues Clouet et St Claude et mesure 33 pieds, 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Clouet par 95 pieds 9 pouces de profondeur et de face à l'avenue St Claude. Les améliorations qui s'y trouvent consistent en un cottage double en bois ardoisé, presque neuf, contenant quelque 4 chambres de chaque côté, citernes, hangar double, etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, on billets de l'acquéreur portant 8 0|0 d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement et garantis par hypothèques spéciales sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1897 en plus et au-dessus du prix d'adjudication, 10 0|0 de dépôt du prix d'achat, requis au moment de l'adjudication pour lier la vente. Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

7 août—7 8 15 22 29 sep 5 6 7

PAR. D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE

Magnifique cottage simple élevé

AVEC GRAND TERRAINS,

No 1224 N Galvez,

Entre les rues Hôpital et Quartier.

—ET—

Grand site de choix adjacent pour bâtir

AUSSI, UN TERRAIN DE CHOIX

Faisant face à la rue Quartier, dans le même ilet.

Succession de E. D. LeBreton.

No 51,375—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR D. DANZIGER, Encanteur, bureau 112 rue Carondelet, MARDI 31 AOUT 1897 à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos. 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cette Cour datée le 30 juillet 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique—

1. Une certaine portion de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, située dans le deuxième District, dans l'ilet borné par Galvez Quartier, Hôpital et Johnson; la cite portion de terre mesure 71' 8" 7''' de face à la rue Galvez, 83'5" 0''' dans le fond, par 202' 5'' de profondeur sur la ligne du côté de la rue Hôpital, 97'0" 0" de profondeur sur la ligne du côté de la rue Quartier; de là, sur une ligne allant vers la rue Hôpital 14' 0" 0'''; de là, ayant une autre profondeur de 99' 9'' ; de là 28' 3' 4''' sur une autre ligne vers la rue Quartier à l'arrière de la ligne du fond laquelle portion de terre doit être prise à la distance de 143' 2" 3''' de l'encoignure Hôpital et Galvez, d'après un plan dressé par B. Armas, voyer, en date du 12 janvier 1897. Ces améliorations comprennent un cottage simple élevé retiré de la rue, portant le numéro municipal 1224 rue Galvez. La maison est en bon état et contient galerie de devant, corridor, salon, salle à manger et 4 chambres à coucher; chambre à bain et pantry; dans la cour il y une bâtisse à deux étages, ayant 2 chambres en haut, 2 en bas, 2 citernes, hangar, etc.

2. Un certain lot de terre contigu à la propriété décrite ci-dessus, désigné par la lettre "A" et mesurant 47' 8" 0''' de face à la rue Galvez, 20' 0" 0" de largeur au fond, par 97' 0" de profondeur sur la ligne de côté contigue au lot A et le plus près de la rue Hôpital, 76' 0' 0''' sur la ligne de côté la plus près de la rue Quartier, de là sur une ligne courant vers la rue Hôpital 28' 30' de la dite lot a une autre profondeur de 39' 2" 4''' sur une ligne courant de la rue Johnson jusqu'au point de profondeur du fond.

3. Un autre certain lot de terre dans le même ilet que le lot décrit ci-dessus, et adjoignant au fond le lot B, désigné par la lettre "C" et mesurant 42' 1" 2''' de face à la rue Quartier, 39' 2" 4''' de largeur dans le fond, 100' sur la ligne de côté vers la rue Johnson et 82' 4" 0'' sur la ligne la plus rapprochée de la rue Galvez.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance, s'il en a un et 2 ans, en billets des acquéreur, souscrits et endossés par eux, et portant 8 0|0 d'intérêt par an de la vente jusqu'à paiement, garantis par hypothèque du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec pacts de non-aliénation et toutes clauses de sécurité dans l'acte de vente, tel que le transfert de la police d'assurance aux vendeurs ou détenteurs des billets, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas du non-paiement des dits billets à maturité.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Emile J. Barnet, notaire public. Les acquéreurs devront assumer les taxes de 1897 en sus de leur prix, et déposeront 10 pour cent du prix d'adjudication

31 juil—31 août 1 8 15 22 29 à date

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur

RUE CONSTANCE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E—No 53,943.

SUCCESSION DE VEUVE ANNE McINERNEY

PAR E CURTIS, Encanteur, Bureau 54 et 56 rue Baronne—Sous et en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, l'Honorable Geo. H. Théard, juge, daté et signé le 2 août 1897, à moi adressé, et par et avec le consentement de tous les héritiers, copropriétaires et parties intéressées, je procéderai à vendre le

MARDI, 7 SEPT. 1897,

A MIDI,

A LA

Bourse des Propriétés foncières, 629 et 631 rue Commune,

la propriété foncière ci-dessous, dans ladite succession:

1. Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant les No. municipaux 2404 et 2406 rue Constance, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Première, Troisième, Constance et Laurel, désigné par la lettre "A" sur un plan par E. Pillé, assistant voyer de la ville, daté du 7 juillet 1897; ledit lot mesure 31 pieds de front sur la rue Constance sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2. Une portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 2408 rue Constance, dans les mêmes district et ilet et touchant la propriété ci-dessus décrite, désignée par la lettre B sur le dit plan. Le dit lot mesure 16 pieds de large à la rue Constance sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, pour des billets avec lien du vendeur et toutes autres clauses de garantie, portant 7 pour cent d'intérêt. L'acquéreur devra payer les taxes de 1897, et paiera pour l'acte de vente pardevant E. Rouen, Esq. N. P. Un 66 2/3 pour cent comptant sera fait par l'acquéreur au moment de l'adjudication.

4 7 8 11 15 18 22 29—août 5 6 7.

JULES ANDRIEU,

PROPRIETAIRE

POMPES FUNEBRES

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE

Mercredi, le 25 août, à 10 h. A. M.

A l'encoignure des rues Galvez et St-Pierre, Epiceries, Vins, Liqueurs Verreries, etc. Deux chevaux, Wagon couvert à quatre roues, jumper, harnais, etc.

Succession de A. U. Ladreyt—No. 53,234—Cour Civile de District—Division E.

Sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable George H Théard, juge de ladite Cour, ledit ordre daté et signé le 3 août 1897, et à moi adressé, je procéderai de vendre à l'enchère publique, au lieu et à l'heure mentionnés ci-dessus. Les effets mobiliers appartenant à la dite succession, le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

LOUIS A. RICHARDS, Encanteur.

15 août—15 18 22 24 25

PAR J. H. O'CONNOR & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Résidence de Choix

—DANS LE—

CINQUIEME DISTRICT,

Le Charmant Cottage

No 728 RUE JEFFERSON.

Encoignure Jackson,

Avec 4 Lots de Terre.

A L'ENCAN.

Succession de John E. Ford.

No 54 088—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—Alfred C. Green, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune—JEUDI, 2 septembre 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E siégeant en place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division G, maintenant absent en vacances, en date et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 27 juillet 1897, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété de valeur suivante, à savoir:

Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le cinquième district de cette ville de la Nlle-Orléans dans la partie connue comme McDonoghville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Jefferson, Market et Madison. Les dits lots sont désignés comme Nos 5 et 6, se joignent et mesurent chacun 63 pieds 11 pouces 6 lignes de face sur la rue Jackson par une profondeur et facade de 127 pieds 11 pouces 4 lignes sur la rue Jefferson et formant l'encoignure des rues Jackson et Jefferson, toutes les mesures étant américaines.

Les améliorations consistent en un cottage seul connu par le No 728 rue Jefferson, et retiré de la rue, à galerie devant, sur le côté et derrière, 6 chambres, écuries, hangar, jardin, etc.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur devra assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour cette année 1897 en plus et au dessus du montant de l'adjudication et déposer dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. Morgan Gurley, notaire,

1 aout—1 8 15 22 29 sept 2

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE.

LE JOLI

COTTAGE SIMPLE

No 2816 Avenue Tulane.

Retiré de la Rue.

FAÇADE PAVEE EN ASPHALTE.

Succession de J. H. Coffey et femme

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.—No 53,292.

MARDI, 24 août 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, par JAS. A. BRENNAN, encanteur, bureau 627 rue Loydras, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 12 juillet 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 613, borné par l'avenue Tulane, les rues White, Dupré et Gravier, désigné par le No 22 sur les livres de l'assesseur dudit district, et mesure 28 pieds 9 pouces de face à l'avenue Tulane sur 120 pieds de profondeur, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple contenant deux chambres rie sur le côté, retiré de la rue.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumera les taxes de 1897 et paiera pour l'acte de vente pardevant Fred. Diebel, notaire public un dépôt de 20 pour cent au moment de la vente

20 juil—20 25—aout 1 8 15 22 23 24

Succession de Cyril ou Cirile de Morant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,214 — Division A —Attendu que Paul Bienvenu a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Cyril ou Cirilo de Morant, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Benjamin Ory, avocat de Paul Bienvenu.

17 aout—17 21 26

Succession de Mme Eliza Rudolf, née Eliza Badon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,282—Division D —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Theobald Robert Rudolf, administrateur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

18 aout—18 21 27

AVIS.

INSTITUTION MATTHEY-PICARD, 23, 8 Avenue de l'Esplanade, encoignure Tonti.

Externat et Pensionnat pour jeunes filles. On y enseigne le Français, l'Anglais, l'Espagnol, et la Musique. La 19ème session commencera lundi, 6 septembre. Pour les circulaires, s'adresser à l'Institution.

8 août—dim mar 6sem

Succession de Nicholas J. Hoey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,013—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par William A. Kernaghan, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

1er août 1897 de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

17 août—17 21 26

Chemin de fer Louisville et Nashville

Le temps le plus rapide fait entre la Nouvelle-Orléans et New-York est fait maintenant par les services quotidiens limités du chemin de fer Louisville et Nashville. nil—dim

COLLEGE ST STANISLAS

BAIE ST-LOUIS, Miss.

La prochaine année commence le 5 septembre. Cours d'études Préparatoire, commercial, Hautes branches anglaises et classiques. Pour conditions s'adresser au Président.

13 août—31 août—27 sep

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations d'une Buvette.

Aussi, un Cash Register, Coffre-fort en fer, etc.

Succession de Rafael Jene vs Joseph et Paul Barangue.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 54,188—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, et par consentement des parties, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 24 août 1897 à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local, vieux No 9, rue des Ursulines.

Le contenu, installation, stock, etc., de la Buvette que contient ledit local, conformément à un inventaire.

Aussi, un Cash Register et coffre-fort en fer, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civile de la Paroisse Orléans.

13 aout—13 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Troisième District.

Cécile Burthe vs Victoire Molière.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 54,113—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 16 septembre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Royale, Dauphine, l'avenue Jourdan et l'allée des Sœurs, désigné par le No 24, et mesurant trente pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de cent vingt quatre pieds dix pouces et trois lignes

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

3 août—13 20 27—sept 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée dans le Troisième District.

Portant le No 5456 rue Dauphine, entre les rues Flood et Andry.

Samuel Gautier vs Marie Philomène Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,120—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 septembre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre situé et étant dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine Flood, Royale et Andry, étant dans l'ilet portant le numéro municipal 197, les dits lots sont désignés par les numéros trois et quatre conformément à un plan dressé par J. A. d'Hémécourt, le 4 avril 1870 et déposé en l'étude de A. Ducatel alors notaire en cette ville, comme plan No 39 du livre de plans No 7 et les dits lots de terre mesurant chacun trente-deux pieds six pouces de face à la rue Dauphine sur une profondeur de cent vingt-huit pieds et cinq lignes entre ligne parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendences qui y appartiennent en quelque sorte.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

13 août—13 14 20 27—sept 3 10 16

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans—No 52,654—Cour Civile de District, Division—E—A E Nelson vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de A C Nelson, insolvable dans cette affaire, soit convoquée et tenue pardevant Wynne G. Rogers, notaire public, à son office, en la bâtisse Hennen, dans cette ville, commencant mardi, le 31 août 1897, à onze heures A M., afin de fixer et déterminer les conditions de la vente de toute propriété non vendue, appartenant au dit insolvable et voter sur toutes autres questions qui pourraient être émises au-devant d'eux.

Nouvelle-Orléans, 9 août 1897.

Signé: GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

13 août—13 20 28

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.—No 53,863—Michael Rooney vs ses créanciers. — Ordre de Cour. — Qu'une réunion des créanciers de Michael Rooney, insolvable, soit convoquée et tenue pardevant E. H. Bloch, notaire public, en son bureau au Hennen Building en cette ville, commençant le mardi 31 août 1897, à onze heures A. M., dans le but de fixer et de déterminer les conditions de la vente de la propriété rendue dans cette affaire, et voter sur toute autre matière qui pourrait être portée devant eux.

Nouvelle-Orléans, 9 août 1897.

Signé: GEO. H. THEARD, Juge de cette Cour Div. E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge Div. A, maintenant absent en congé

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Députe-Greffier.

13 août—13 20 28

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.— No 54,246, — Division C — Geo F. Wharton vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens de Geo F. Wharton soit acceptée au bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée pardevant Geo C. Preot, notaire public, en son bureau Bâtisse Hennen, coin Carondelet et Commune, Nouvelle-Orléans, LUNDI, le 20e jour de septembre 1897, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourront être portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit insolvable soient suspendues, que W. K. Horn, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 12 août 1897.

[Signé] F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

Dart & Kernan, avocats.

13 aout—13 27—17 sept

Succession de B. F. Choate.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,854—Division B —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Helen Raoiville, veuve de B. F. Choate, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

13 août—13 17 21

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans — No 51,809 Division A — Crescent City Mill Company vs ses créanciers—Ordre de Cour. — Qu'une réunion des créanciers du Crescent City Mill Company et de ses membres insolvables dans cette affaire, soit convoquée pardevant Wm H. Wright, notaire public, en son bureau, cinquième étage de la bâtisse Morris, encoignure des rues Camp et Canal, en cette ville, commençant JEUDI, 26 août 1897, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et de déterminer les termes et conditions de la vente des propriétés insolvables mentionnées dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 13 août 1897.

Signé: GEO. H. THEARD, Juge de cette Cour, Division E, agissant à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, Juge de la Division A, maintenant absent.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

Christian & Sutton.

14 août—11 17 20

C. LAZARD & CO., LTD

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Canal et North Peters.

1 nov—Dim Mar Jeu Sem

L'ABEILLE

DE LA

NOUVELLE-ORLÉANS,

JOURNAL QUOTIDIEN FRANÇAIS,

Polititique, Littéraire, Artistique et Scientifique.

FONDEE LE 1ER SEPTEMBRE 1827.

Trois Editions distinctes:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION SPECIALE DU DIMANCHE

DERNIERES NOUVELLES LOCALES

—ET—

ETRANGERES.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

—DE LA—

PRESSE ASSOCIEE

—ET—

Dépêches Spéciales.

COMPAGNIE D'ASSURANCES

DES

MARCHANDS

DE LA

NOUVELLE-ORLEANS.

PAUL CAPDEVIELLE, Président;

JULES MONTREUIL, Secrétaire

BUREAU: RUE DU CANAL, 622.

Assure contre toutes pertes causées par l'incendie, sur les rivières et sur les mers.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

MM. D. A. Chaffraix, M. W. Smith, W. H. Bofinger, Paul Capdevielle, J. P. Baldwin, Hy. C. Boucher, Jayme Magi, J. S. Zacharie, A. Xiques, U. Koen et U. Marinoni.

1er juin—1an

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2me district

nov 92—1an—mer, jeu, dim

PURGATIFS et DÉPURATIFS

Leur succès a duré depuis près d'un siècle, contre les

ENCOMBREMENTS D'INTESTINS

(Constipation, Migraine, Congestion, etc.)

Une contrefaite et imitée sous d'autres noms.

Exigez l'étiquette ci-contre, en 6 couleurs.

Notre Nom Gravé sur le bouchon. DANS TOUTES LES PHARMACIES.

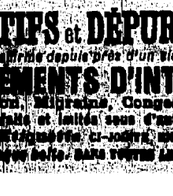

SAVER TONIC PURIFIES THE BLOOD.

A POSITIVE CURE FOR

DYSPEPSIA, MALARIA, CHILLS AND FEVER, GRIPPE, BILIOUSNESS, SICK-HEADACHE CONSTIPATION AND GENERAL DEBILITY.

PRICE 50 Cts. AT ALL DRUGGISTS.

Restores KIDNEY, LIVER & SPLEEN.

Will Keep your Stomach in Healthy Condition.

SAVER MEDICAL CO.

49 and 51

Marion St., N. Y.

None genuine except "Trade Mark" shown in every bottle.

No Woman ought to be without the SAVER FEMALE REMEDY (SUPPOSITORIES). Send for Pamphlet.

SAVER LIVER PILLS 25 CENTS.

Purely Vegetable. Will cure Biliousness, Constipation, Piles, Sick-Headache, and Dyspepsia. Small Easy taken.

VENTES A L'ENCAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR Wm. P. CURTIS.

Le droit d'occupation. Emplacement désirable pour épicerie dans le troisième district.

EN VERTU D'UN ORDRE de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté le 5 août 1897, dans l'affaire de M. et Mme W. G. Salaun vs leurs Créanciers, No 54,038 de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, JEUDI le 19 août 1897, à midi, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse de Propriétés Foncières, No 629 et 631 rue Commune, le droit d'occupation, à partir du jour de la vente, jusqu'au trente (30) de septembre 1898, des lieux, No 1101 rue des Françaises, encoignure St-Claude.

Conditions—Comptant

Wm P. CURTIS, Encanteur

No 351 rue Carondelet.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

8 août—8 15 16 19

PAR HECKER & SMITH

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE

Nos 2015 et 2017 rue Laurel,

Entre Joséphine et St Andrew,

—ET—

COTTAGE SIMPLE

No 3437 rue Baronne,

Entre l'avenue Louisiana et la rue Delachaise,

A L'ENCAN

Jeudi 16 Sept. 1897,

Dans l'affaire de la succession de Christian Dater et Barbara Trautmann, son épouse.

No 53,503—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR HECKER & SMITH—J. P. Hecker, encanteur.—Bureau, 334 rue Carondelet—Le JEUDI, 16 septembre 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à deux jugements séparés, un rendu le 20 juillet et signé le 25 juillet 1897 et l'autre rendu et signé le 14 août 1897, par l'Hon Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, siégeant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Division A maintenant absent en congé, dans l'affaire ci dessus, il sera vendu à l'enchère publique ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Joséphine et St-André, désigné comme lot No 6 sur un plan en date du—avril 1831 et déposé en l'étude de William Christy notaire et mesure conformément au dit plan 30 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 100 pieds et 28... S... de largeur dans le fond. Les améliorations sur le dit lot consistent d'un splendide cottage double ayant quatre grandes chambres sur chaque côté.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Delachaise, Dryades et Baronne, désigné comme lot No 20 et mesurant 32 pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 120 pieds. Les améliorations consistent d'un joli cottage ayant quatre chambres.

Les deux de ces propriétés sont situés sur une rue bien pavé et une splendide localité soit comme maison confortable ou un placement lucratife. Voir plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, à 1 et 2 ans de crédit avec billet garanti par privilèges et lien de vendeur, portant intérêt à raison de 8 pour cent à partir de la vente jusqu'au paiement final, les acquéreurs assumeront toutes les taxes de 1897 en sus du prix de leurs adjudications et de faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Actes de ventes pardevant G. G. Kronenberger, notaire aux des acquéreurs.

15 août—15 16 22 29—sep 5 12 16

COLLEGE JEFFERSON,

PAROISSE ST. JACQUES, LNE.

SOUS LA DIRECTION DES

PERES MARISTES.

A la Pointe du Collège, sur le Mississippi 50 milles au dessus de la Nouvelle Orléans, avec laquelle il est en constante communication par les trains du Mississippi Valley et du Texas Pacific.

Termes modérés. La session commencera mardi, 7 septembre. S'adresser au Très Rév. T. M. THOUVENIN, S. M., Président, Convent P. O., paroisse St. Jacques, Lne.

7 août

Chemin de fer Louisville et Nashville

La seule ligne ayant des chars dortoirs sans changement entre la Nouvelle-Orléans et New York. 5 juil—Dim

Chemin de fer Louisville et Nashville

La seule ligne ayant deux trains solides journellement entre la Nouvelle-Orléans, Birmingham et Cincinnati. Service double tous les jours entre la Nouvelle-Orléans et Atlanta.

5 juil—dim

VIN FEBRIFUGE, TONIQUE DIGESTIF, APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS, *pour les convalescents et tous ceux qui souffrent de faiblesse de l'estomac, d'anémie, d'épuisement causé par l'âge, les excès, le travail, la fièvre.* EN BOUT. ET 1/2 BOUT. 19, rue Jacob, Paris, et TOUTES pharm.

VENTES A L'ENCAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Syndic, MARDI 7 septembre, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune. A. Batistella vs ses créanciers. No. 53,449—Cour Civile de District. Division D. Bâtisse en briques à deux étages. 11 actions American Homestead Co.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, Division B, siégeant au lieu de l'Hon N. H. Rightor, maintenant absent en vacance, lesdit ordre daté et signé en juillet 1897 et adressé à Edgar Gelpi, syndic définitif ou n'importe quel encanteur public pour la paroisse d'Orléans et ville de la Nouvelle-Orléans, dûment autorisé, nous procéderons à vendre aux enchères publiques à l'heure et à l'endroit ci dessus mentionnés les propriétés suivantes, à savoir:—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de cette ville dans l'ilet No 270 borné par les rues Louisiana et Jourdan et Bourgogne, lesquels dit lot mesure 50 pieds de front sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et de face à la rue Bourgogne 63 pieds onze pouces et 30 trois lignes de profondeur et de face à la rue Bourgogne.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en une résidence à deux étages ardoisée contenant en tout quelques chambres, deux citernes, etc., ensemble avec une bâtisse en bois, toit en fer, occupé comme boutique à fruit, etc., aussi

Onze actions, série "J" de la American Homestead Co. livret au nom de A. Batistella.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra déposer 10 0|0 du prix d'adjudication pour lier la vente. Acte de vente pardevant Emile J. Barnett, Esq., notaire, au frais de l'acquéreur.

LOUIS A. RICHARDS, EDGAR GELPI, Encanteur, Syndic

7 août—7 8 15 22 29—sept 5 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE

S. V. Fornaris vs The Rosedale Cypress Lumber and Shingle Company. Cour Civile de District Division A No 53,[illegible]. Ordre en vertu d'un ordre de l'Hon Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E siégeant au lieu de Hon T. C. W. Ellis, juge de la Div. A, maintenant en vacances, ledit ordre signé et daté le 19 juillet 1897 et adressé à J. L. Onorato un encanteur dûment licencié pour la paroisse d'Orléans, nous procéderons à vendre aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, No 631 rue Commune, mardi 24 août 1897 midi, les propriétés suivantes

1° Une certaine étendue de terre ou plantation, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, étant située dans la paroisse Iberville, état de la Louisiane, sur la rive ouest du Bayou Grosse Tête, connue comme la plantation Lyle, et renfermant 1 100 acres, plus ou moins, ladite plantation étant composée des morceaux de terre suivants, à savoir—

Premièrement, Lot No 27 contenant 163 50 100 acres.

Deuxièmement La moitié sud ou inférieur du lot 28,